

Vaugirard 1

Session : Janvier 2018

Année d'étude : Première année de licence droit parcours classique

Discipline : *Droit constitutionnel I (équipe 1)*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

Titulaire(s) du cours :
M. Dominique CHAGNOLLAUD DE SABOURET

AU CHOIX :

Sujet no 1 : La séparation horizontale des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire)

OU

Sujet no2 : Commentez cet extrait de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 (article 3) :

« Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ».

Documents autorisés :

- RIALS S., *Textes constitutionnels français*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016, n° 2022.
- RIALS S. et BOUDON J., *Textes constitutionnels étrangers*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016, n° 2060.

. Il est interdit d'y porter des annotations. Vous pouvez en revanche surligner les passages utiles.